

## POINTS DE SITUATION

Publié le 11/06/2014

### Fièvre hémorragique virale (FHV) à virus Ebola - Point de situation au 10 juin 2014

En savoir plus



Le 22 mars 2014, le ministère de la santé guinéen a notifié à l'OMS une épidémie de fièvre hémorragique virale (FHV) liée au virus Ebola, souche « Zaïre », dans le sud de la Guinée. Depuis le début de l'année 2014, des cas de fièvre hémorragique à virus Ebola sont rapportés en Guinée forestière, au sud-est du pays, épicentre de l'épidémie (à Gékédou, Macenta et à Kissidougou), dans trois districts du Haut-Guinée (Diabola, Dinguiraye et Kouroussa) et en Guinée maritime, à Conakry, capitale du pays et plus récemment dans les préfectures de Téliélé et Boffa. Depuis fin mars, le Liberia et la Sierra Leone rapportent aussi des cas et décès liés au virus Ebola.

C'est la première fois que des cas de FHV liés à Ebola sont rapportés en Guinée, au Sierra Leone et au Libéria cette FHV est en général plutôt rapportée en Afrique centrale. Des cas sporadiques avaient été rapportés en Côte d'Ivoire en 1994. Il est important de rappeler que, dans la région, d'autres pathologies endémiques telles que le paludisme ou d'autres virus responsables de FHV circulent (FHV de Lassa ou la fièvre jaune) et peuvent compliquer le diagnostic.

Au 10 juin 2014 et selon le dernier bilan OMS\*, le bilan épidémiologique est le suivant :

- En Guinée, 351 cas cliniquement évocateurs sont rapportés dont 210 ont fait l'objet d'une confirmation biologique. Parmi ces cas, 226 sont décédés.
- Entre le 23 mai et le 10 juin 2014, 4 nouvelles préfectures (Boffa, Téliélé, Dubréka et Kouroussa) ont rapporté des cas de FHV.
- A Conakry, 65 cas suspects dont au moins 40 cas confirmés biologiquement ont été rapportés. Parmi ces cas, 27 sont décédés.
- La zone de Guekedou, rapporte le plus grand nombre de cas et de décès avec 193 cas suspects dont au moins 83 cas confirmés biologiquement et 143 décès.
- Concernant les autres régions initialement affectées, il n'y a pas eu de nouveau cas à Kissidougou depuis le 1er avril, à Djingaraye et à Dabola depuis fin mars.
- En Sierra Leone, 89 cas suspects, dont 33 confirmés biologiquement et 7 décès ont été rapportés dans sept districts du pays : Kailahun, Kenema, Koinadugu, Bo, Moyamba, Port Loko et à Freetown la capitale du pays. Tous les cas confirmés sont de Kailahun, district frontalier de la Guinée et du Libéria.
- Au Libéria, un cas suspect décédé a été rapporté le 29 mai dans le district de Foya. A ce jour, le bilan épidémiologique du pays fait état de 13 cas (6 confirmés biologiquement). Parmi ces cas, 12 sont décédés.

La situation épidémiologique est suivie avec attention et fait actuellement l'objet de publication régulière dans le bulletin hebdomadaire international (BHI) [bulletins hebdomadaires internationaux](#). Des bilans épidémiologiques peuvent être aussi retrouvés sur le site de l'OMS : <http://who.int/csr/don/en/>.

\* source [WHO update Disease Outbreak News du 10 juin 2014](#).

Les autorités sanitaires de ces pays, en lien avec l'OMS et l'ensemble des partenaires, sont mobilisées pour prévenir l'expansion du virus à d'autres pays.

L'OMS n'a pas, à ce jour, émis de restrictions de voyage à destination de ces pays.

Le risque d'importation du virus Ebola par le biais des voyageurs au sein de l'Union européenne ou en France est très faible mais ne peut être totalement exclu. Au vu de la situation épidémiologique actuelle, la survenue de cas d'infection par le virus Ebola à Conakry et dans le nord du pays ne modifie pas le niveau de risque pour les voyageurs à destination et au retour de pays affectés. Les mesures de prévention doivent être néanmoins rappelées, notamment pour les personnes amenées à prendre en charge des patients atteints de la maladie (pas de contact avec le sang, les tissus ou les liquides biologiques de personnes/animaux infectés).

### Plus d'information pour les professionnels de santé :

- Site du ministère de la Santé : <http://www.sante.gouv.fr/fievre-hemorragique-a-virus-ebola-informations-a-destination-des-professionnels-de-sante.html>
- Site du HCSP (avis relatif à la conduite à tenir autour des cas suspects de maladie Ebola, émis le 10 avril 2014) : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=414>
- définition de cas de l'InVS (03/04/2014)

Les voyageurs à destination ou de retour de ces pays peuvent trouver des informations sur les recommandations sanitaires dans le présent dossier ainsi que des informations "voyageurs" sur [le site du ministère des Affaires étrangères](#).

[Haut de page](#)